

M18

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 18^e

MARS - AVRIL 2016

Numéro 9

L'HABITAT DANS LE 18^E



AGENDA

Le meilleur du 18^e

▶ P.06



ÉVÈNEMENT

Les Ateliers de la République

▶ P.07



FOCUS SUR

Chapelle International :
un nouveau quartier
urbain et logistique
pour un 18^e plus durable

▶ P.16



REGARDS SUR LA VILLE

Le 18^e accompagne les
entreprises culturelles

▶ P.18



ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 18^e



POUR NE JAMAIS OUBLIER

Le 27 janvier, élus, anciens combattants, écoliers étaient réunis pour se souvenir de l'horreur de la déportation, et dire ensemble « plus jamais ça ». Pour que jamais plus les mensonges ne trompent les consciences. Pour que jamais plus la haine de l'autre ne puisse aveugler les hommes.

150 jeunes du 18^e étaient présents pour assister à cette cérémonie accompagnant ce moment collectif de leurs chants.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Eric LEJOINDRE et les élus du 18^e ont accueilli les nouveaux habitants le samedi 13 février en mairie.

Le maire a rappelé qu'il n'y a pas une semaine sans que soient organisées, ici ou dans d'autres lieux, des réunions de concertation sur nos projets, des débats, des expositions. C'est une bonne chose, car le 18^e a besoin de l'engagement de ses citoyens.

Vive le 18^e !



IL N'Y A PAS DE SEXE FAIBLE

Le 8 mars est l'occasion de revendiquer l'égalité femmes-hommes et de dresser un bilan sur la situation des femmes dans le monde. De nombreux rendez-vous ont été organisés et coordonnés par Nadine MEZENCE adjointe en charge de l'égalité femme-homme : inauguration de la place Jeanne Bohec, des expositions crocodiles et 4 Tomorrow mais aussi 200 enfants venus chanter en salle des fêtes.

Femmes on vous aime !

10 000 VOLT POUR LE BÉNÉVOLAT

BénéVolt, La soirée de l'engagement citoyen s'est déroulée le mercredi 10 février à la mairie du 18^e réunissant associations, bénévoles ou simples citoyens afin d'échanger sur les moyens de susciter l'engagement !

La soirée a été introduite par Pauline VÉRON, adjointe à la Mairie de Paris et Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e qui ont rappelé l'importance des associations dans la vie des quartiers.

Une réussite si l'on en croit le nombre de participants mais également l'activité sur les réseaux sociaux, la soirée BénéVolt ayant été le sujet le plus discuté sur Twitter durant au moins 3 heures !





ÉDITO

—
ÉRIC LEJOINDRE

MAIRE DU 18^e

Madame, Monsieur,

Ce début 2016 a vu naître la Métropole du Grand Paris, nouvelle structure encore peu connue mais essentielle pour construire le futur de Paris et donc du 18^e.

Le 18^e est un arrondissement attractif, visité par des millions de touristes, dynamique sur le plan culturel mais aussi économique. Nous avons donc une place de choix au cœur de la Métropole, et nous devons la conforter.

C'était notamment l'objet du déplacement de la Maire de Paris, Anne HIDALGO, que j'ai accompagné au Japon. Nous avons échangé sur nos politiques, évoqué la candidature de notre ville aux JO de 2024 et contribué à redonner confiance aux touristes japonais pour qu'ils reviennent, notamment à Montmartre.

Tokyo est également un modèle de sortie réussie du diesel. Les pics de pollution que Paris a connus confirment cette urgence. Comme la Maire de Paris qui, avec les maires des capitales européennes, affirme dans une tribune : « la santé des citoyens avant celle des lobbys industriels, » je crois que nous devons mener une politique offensive pour la réduction des particules fines. Cette question nous engage pour les

générations futures, et nous, responsables politiques, nous devons respecter le formidable espoir de la COP 21 de Paris.

LE 18^e AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

C'est aussi parce que le 18^e a cette place de choix au cœur de la Métropole que j'ai été profondément touché par la disparition de Jacques SALVATOR, ancien maire, ami et voisin d'Aubervilliers. Nous avons eu l'occasion de travailler à des projets communs pour nos territoires, cassant les frontières pour des événements festifs et populaires comme la Fête des Vendanges de Montmartre.

Quelques jours plus tôt, c'est le 18^e qui était endeuillé par la disparition de Claude ESTIER, auquel les élus socialistes rendent hommage à la fin de ce magazine. Amoureux du 18^e, toujours simple, cordial et chaleureux, il était un bel exemple de l'engagement au service de l'intérêt général, ce phare qui doit nous guider dans toutes nos décisions au quotidien. Nous aurons l'occasion, dans les semaines à venir, de lui rendre l'hommage qu'il mérite.



SOMMAIRE



Les ateliers
de la
République

LE MOIS DE
LA NATURE



06

Agenda

Les dates à ne pas manquer

07

Événement dans le 18^e

Les Ateliers de la République

08

Au fil du 18^e

Ce qui se passera dans le 18^e

10

Dossier

L'habitat dans le 18^e

15

Vos élu(e)s à vos côtés

16

Focus

Chapelle international : un nouveau quartier urbain et logistique pour un 18^e plus durable

18

Regards sur la ville

Le 18^e accompagne les entreprises culturelles

20

Tribunes des groupes politiques

22

Questions d'habitants

Les réponses des élu(e)s

23

Mairie pratique

Végétalisons notre 18^e

24

Portrait

Eric Godo



LE BILLET DE — CARINE ROLLAND

1^{ère} ADJOINTE
AU MAIRE DU 18^e



LE 18^e FÊTE LA LIBERTÉ

Le vent de la Liberté souffle depuis toujours sur le 18^e arrondissement.

La Liberté a inspiré l'élan républicain de la Commune de Paris il y a de cela près de 150 ans. Elle a insufflé l'âme de la Bohème montmartroise avec ses cabarets et ses artistes affranchis des codes de leur époque.

Aujourd'hui, cette Liberté, nous la retrouvons sous toutes ses formes. Celle de se rassembler, illustrée par la richesse de nos nombreuses associations. Celle de créer, portée toujours haut par les artistes. Celle d'entreprendre, dignement représentée par les

commerçants et les entrepreneurs du 18^e. Et surtout, la liberté de s'exprimer, précieuse et non négociable.

Cette année, nous mettons la Liberté à l'honneur à l'occasion de la Fête des Vendanges de Montmartre, intitulée « Le 18^e fête la Liberté ». Notre première édition des Ateliers de la République lui sont aussi consacrés.

La Liberté est du ressort de chacun et notre bien commun, elle lie l'individu au collectif. Alors protégeons-la, débattons-en la, et surtout faisons la vivre !



C'EST VOUS QUI FAITES LA COUV'

« J'aime le nord du 18^e arrondissement parce qu'il regorge de nombreux passages de ce type qui constituent d'excellents spots pour le photographe amateur et nouvel habitant du quartier de la porte de Clignancourt que je suis »

Baptiste THOMAS



Photo envoyée par Baptiste THOMAS



1, place Jules-Joffrin
75018 Paris

Directeur de la Publication :
Éric LEJOINDRE, Maire du 18^e
Rédaction en chef et coordination :
Vincent BALDO, service communication
de la mairie 18^e

Conception graphique & réalisation :
StreetPress & Agence Klar et M18 service
communication

Photographies : Erwan Floc'h, J.E.M
Photographe, Quentin Carnicelli, SAGL
architecte, Baptiste Thomas

Impression : PGE - Saint-Mandé

ISSN : En cours

Dépôt légal : octobre 2008

Tirage : 110 000 exemplaires



AGENDA

#DÉMOCRATIE LOCALE

- ▶ CONSEILS D'ARRONDISSEMENT
Le conseil d'arrondissement sera diffusé en direct sur :
www.conseil18.fr
lundi 3 mai à 18h30
> mairie du 18^e - salle des mariages
- ▶ PERMANENCE EN PLEIN AIR
samedi 02 avril à 11h
> boulevard Ornano et place Mac Orlan
- ▶ LA NUIT DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE
samedi 02 avril
- plus d'info sur www.paris.fr/nuitdesdebats
- ▶ COMPTE RENDU DE MANDAT DE LA MAIRE DE PARIS
samedi 09 avril
> canopée des Halles
- plus d'info sur www.paris.fr
- ▶ CICA « LE CICA ET LA PARTICIPATION CITOYENNE »
jeudi 14 avril à 18h30
> mairie du 18^e - salle des mariages

#SANTÉ ET PRÉVENTION

- ▶ UN SAMEDI QUI SAUVE
journée d'initiation aux gestes de première urgence
samedi 26 mars
> mairie du 18^e
- horaires et inscription sur www.paris.fr/samediquisauve

#MÉMOIRE

- ▶ COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION
dimanche 24 avril à 10h
> mairie du 18^e - hall d'accueil
- ▶ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
dimanche 8 mai à 10h
> mairie du 18^e - hall d'accueil

#FAMILLES

- ▶ FORUM ENFANCE
mercredi 6 avril de 17h à 19h
> mairie du 18^e
- ▶ RÉUNION D'INFORMATION AUTOUR DE LA NAISSANCE
vendredi 15 avril à 14h30
> mairie du 18^e - salle 3B

- ▶ RÉUNION D'INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE
mardi 24 mai à 17h
> mairie du 18^e - salle des fêtes

#CULTURE

- ▶ EXPOSITION « REGARDS POSÉS. HAMMAMS DE LA MÉDINA DE TUNIS »
jusqu'au dimanche 03 avril
> Institut des Cultures d'Islam - 19-23 rue Léon
- www.institut-cultures-islam.org
- ▶ UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LA MUSIQUE
jusqu'au mercredi 06 avril
> mairie du 18^e
- plus d'info www.mairie18.paris.fr
- ▶ EXPOSITION « C'EST ÇA LE SPECTACLE ? » DE FLORIANE DAUVIN
jusqu'au vendredi 08 avril
> Art-Exprim - 87, rue Marcadet
- www.art-exprim.com
- ▶ THÉÂTRE - BRASSENS, LETTRES À TOUSSENOT
jusqu'au mardi 26 avril
> Théâtre du Funambule - 53, rue des Saules
> www.funambule-montmartre.com
- ▶ EXPOSITION « CINQUIÈME CORPS » DE NOÉMIE GOUDAL
jusqu'au dimanche 08 mai
> Le BAL - 6, impasse de la Défense
- www.le-bal.fr
- ▶ FESTIVAL MAGIC BARBÈS
du mardi 29 mars au dimanche 03 avril
- www.magic-barbes.org
- ▶ THÉÂTRE - LES 3 MOUSQUETAIRES
par le collectif 49 701
vendredi 01^{er} avril à 19h
> mairie du 18^e

#ANIMATIONS LOCALES

- ▶ GRANDE DICTÉE
mercredi 13 avril à 18h30
> mairie du 18^e - salle des mariages
- inscriptions : 01 71 28 76 63 ou ninon.larroque@paris.fr
- ▶ DISQUAIRE DAY
samedi 16 avril de 10h à 21h
> boulevard Rochechouart - terre plein central

▶ SALON DU LIVRE

dimanche 17 avril de 14h à 18h30
> 16-28, avenue de la Porte Montmartre
- plus d'infos page 8

▶ DEFILÉ CARNAVAL

organisé par le centre social Belliard
mercredi 27 avril de 14h à 16h30
> départ : rue Jean Cocteau / arrivée : square Ste Hélène

▶ LE PRINTEMPS EXTRA SOLIDAIRE

vente de produits réalisés par des travailleurs handicapés
du mardi 03 au dimanche 08 mai
> place des Abbesses

▶ FÊTE DU PERIGORD - 10^E ÉDITION

du vendredi 13 au lundi 16 mai de 10h à 19h
> parvis du sacré coeur, rue Azais et rue du Cardinal Guilbert

.....
#JEUNESSE

▶ FORUM DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

mardi 05 avril de 14h à 18h
> mairie du 18^e
- plus d'infos sur www.mairie18.paris.fr

.....
#SENIORS

▶ VISITE GUIDÉE DU PARC DE BERCY

lundi 16 avril
- infos et inscriptions : association Canopy au 06 88 31 18 94

▶ VISITE-CONFÉRENCE PAUL KLEE AU CENTRE POMPIDOU

lundi 25 avril
- infos et inscriptions : association Canopy au 06 88 31 18 94

.....
#SPORT

▶ COURSE À PIED : LES FOULÉES DU 18^E

dimanche 10 avril
> départ : stade des Poissonniers
- plus d'info sur www.athletic-sportif.com

▶ TOURNOI DE FOOT

mercredi 20 avril
> FIVE - 32, rue Moussorgski
- plus d'infos sur www.animation18.fr

▶ FEMMES EN SPORT

samedi 7 mai
> Gymnase Ostermeyer - Esplanade Nathalie Sarraute

.....
#HABITAT

▶ FORUM HABITAT

mardi 03 mai de 13h à 19h30 et mercredi 04 mai de 9h à 18h30
> Auberge de jeunesse Yves Robert - Esplanade Nathalie Sarraute
- plus d'infos page 14 et sur www.mairie18.paris.fr

.....
#EMPLOI

▶ FORUM EMPLOI

mardi 05 avril de 9h à 13h
> mairie du 18^e
- plus d'infos page 9 et sur www.mairie18.paris.fr

.....
ÉVÈNEMENT
—

.....
LES ATELIERS DE LA RÉPUBLIQUE
DU 12 AVRIL AU 13 JUILLET 2016

-
Dans une période où les valeurs de la République sont fragilisées, il est nécessaire d'engager une réflexion autour des principes qui fondent notre Pacte Social. Pour cela, il faut s'appuyer sur la dynamique des mouvements de solidarité qui se sont exprimés après les attentats.

Le 18^e souhaite prendre sa part en favorisant les échanges sur les fondamentaux de la République à travers une série de rencontres et de manifestations.

Les Ateliers de la République donneront la parole aux habitants de l'arrondissement dans un dialogue autour des principes centraux de la République française.

A travers une programmation originale articulant conférences, ateliers participatifs et événements festifs, nous vous proposons, cette année, de réfléchir ensemble à la notion de liberté.

Rendez-vous en mairie le 12 avril pour la conférence de lancement : théories et histoire du concept de liberté.

Le programme complet et détaillé sera en ligne prochainement sur www.mairie18.paris.fr

Les ateliers de la République



AU FIL DU 18^e

UN PROJET POUR VOTRE QUARTIER ?

Découvrez le fonds de participation des habitants (FPH) pour le quartier La Chapelle / Charles Hermite.

Créé à l'initiative de la Ville de Paris, le Fonds de Participation des Habitants permet aux habitants de Chapelle/Charles Hermite de mener des projets pour leur quartier (repas, exposition, ateliers culturels ou sportifs, végétalisation, bals, etc.).

Ce dispositif est rapide, souple et ne nécessite pas de créer une association.

Critères d'éligibilité du projet :

- être organisé par et pour les habitants du quartier ;
- se dérouler dans le quartier ;
- favoriser le lien social et l'animation du quartier.

Le centre social Espace Torcy de l'ENS et l'Equipe de Développement Local du quartier sont à la disposition des habitants pour les accompagner dans le montage du projet.

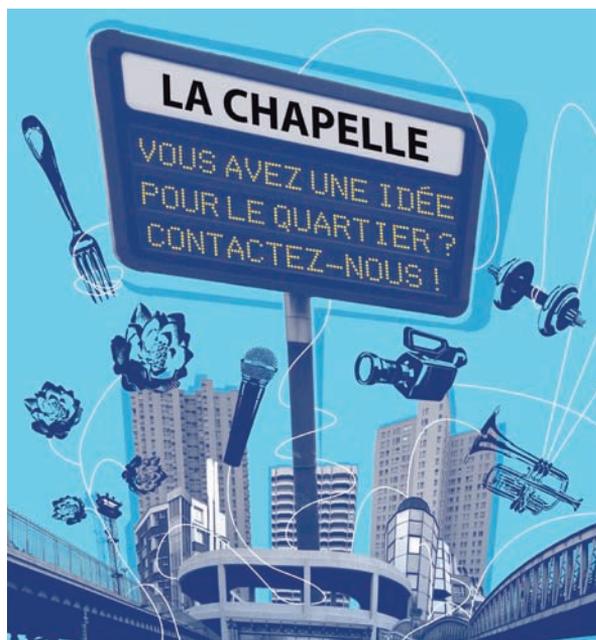
Le FPH est financé par la Ville de Paris et l'Etat.

Contacts :

- Centre social

Vanessa CHAPUIS - 01 40 38 67 00 ou projetdequartier@ensparis.fr

- Equipe de Développement Local La Chapelle
Celine GORIN - 01 71 28 76 54 ou celine.gorin@paris.fr



LIRE, ÉCRIRE, ÉCHANGER

Pour la 7^e année consécutive, la mairie du 18^e, l'équipe de développement local Portes Montmartre-Clignancourt, et les acteurs locaux ont le plaisir de vous inviter à la semaine du Livre 18^e Jeunesse Solidaire.

Au programme :

- **la Grande Dictée du 18^e** - mercredi 13 avril à 18h30

A vos stylos ! Venez partager un moment ludique et convivial en participant à la Grande Dictée.

> [mairie du 18^e - salle des mariages](#) - Entrée libre

Inscription avant le 8 avril 2016 auprès de Ninon Larroque ninon.larroque@paris.fr

- **Spectacle familial** - samedi 16 avril à 15h
collectif de conteurs

Histoires autour du monde, de gourmandise, de dégustation et de dévoration.

> [Centre social Belliard - 145, rue Belliard](#) - Entrée libre

- **Salon du livre** - dimanche 17 avril de 14h à 18h

Vente de livres à partir de 0,80 centimes, rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, animations et ateliers autour du livre et de la gourmandise, expositions de créations réalisées par les enfants et les habitants du quartier et bien d'autres surprises, le tout animé par une bande de joyeux conteurs !

> [16-28, avenue de la Porte Montmartre](#) - Entrée libre



EMPLOI : MOBILISATION GÉNÉRALE

La 13^e édition du forum de l'emploi se tiendra le 5 avril prochain en mairie de 9h à 13h. Elle mobilisera l'ensemble des acteurs de l'emploi de notre arrondissement : le Point Paris Emploi, la mission Locale de Paris, l'Espace Parisien pour l'Insertion, le pôle emploi, l'EPEC - Ensemble, Paris Emplois, Compétence (PLIE de Paris Nord-Est).

L'objectif de ce forum est de rapprocher l'offre et la demande d'emploi par une mise en relation directe des entreprises et des personnes en recherche d'emploi et apporter à ces dernières des informations et des conseils sur les formations existantes, notamment en alternance.

L'édition précédente a accueilli une soixantaine d'exposants, plus de 1 500 visiteurs en recherche d'emploi et a permis plus de 65 recrutements.

Alors soyez nombreux à profiter de cette opportunité.



100% VÉGÉTAL !

La mairie du 18^e arrondissement organise la deuxième édition du Mois de la Nature du 4 mai au 3 juin 2016.

Durant ce mois qui se veut familial et inter-générationnel, ce sera l'occasion pour les habitant-es du 18^e d'échanger autour du végétal :

- le vivant : troc de graines et de plantes, AMAP), découverte des plantes sauvages
- la matière : divers jeux en bois, jonglage, ateliers travail du bois, atelier de cuisine végétale
- un atelier de maquillage accompagné d'un spectacle pour enfant autour de la nature, d'un concert de Didgeridoo et des stands de restauration 100% végétale
- Une Balade urbaine à la découverte des trésors végétaux du 18^e, animée par Jacky LIBAUD, conférencier et jardinier de l'association Balade aux Jardins,
- Un atelier de jardinage dans le Hall de la mairie du 18^e et organisé avec la Maison du Jardinage (12^e)

Et pour fêter la semaine du Développement durable, un bal pour le climat sera organisé le vendredi 3 juin à la mairie du 18^e avec la présence d'associations environnementales et sera une belle occasion de réduire son empreinte carbone en plantant des arbres à Madagascar avec l'association Graine de Vie.

Le programme sera bientôt disponible sur www.mairie18.paris.fr

LE MOIS DE
LA NATURE

Pour mettre en valeur le 18^e végétal, nous lançons un concours artistique de vos plus belles photos du végétal de l'arrondissement. Proposez vos photos sur mairie18@paris.fr ou facebook ou twitter ! Les photos retenues seront exposées du 23 au 27 mai dans le hall de la mairie.



DOSSIER

—
L'HABITAT DANS LE 18^E

.....

La mairie du 18^e fait du logement sa priorité, pour répondre à la première attente des Parisiens, et notamment celle des familles, des jeunes travailleurs, des étudiants ou des personnes en voie de réinsertion.

Eric LEJOINDRE et son équipe municipale mobilisent tous les acteurs publics et privés pour une offre de logements croissante, innovante et transparente, qui aboutisse à plus de mixité sociale et au soutien d'une architecture audacieuse.

Cet objectif doit aller de pair avec celui d'une gestion efficace de l'habitat. L'équipe municipale veille donc, aux côtés des bailleurs, des locataires et des copropriétés, à l'entretien des immeubles d'habitation ainsi qu'à leur rénovation dans le respect de l'environnement.

C'est dans cet esprit que la mairie du 18^e organise le premier forum de l'habitat, ouvert à tous, les 3 et 4 mai 2016. Tous les acteurs de l'habitat seront à votre écoute durant deux jours et répondront à toutes vos questions.

L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX : TOUJOURS PLUS DE TRANSPARENCE

• La cotation

Conformément à nos engagements, afin de rendre plus objectif et transparent le système d'attribution des logements sociaux, la mairie du 18^e a décidé de mettre en œuvre, dès le 1^{er} octobre 2014, le système dit de « cotation ».

Tous les dossiers ont donc été cotés selon 25 critères attribuant des points selon votre situation locative (fin de bail ou expulsion), la suroccupation, le montant de votre loyer ou les difficultés particulières (santé, handicap, famille).

Pour chaque logement disponible (F1, F2, etc.) les cinq dossiers obtenant le plus de points sont présentés, **de façon anonyme**, à la commission de la mairie du 18^e qui sélectionne et classe trois dossiers qui passeront ensuite devant la commission du bailleur social.

Il est donc très important de bien actualiser votre dossier sans attendre le renouvellement annuel.

Pour en savoir plus sur la cotation, et connaître la vôtre, rendez-vous sur teleservices.paris.fr/cotation/jsp/site/Portal.jsp

• Des commissions ouvertes

La Mairie de Paris a décidé d'ouvrir ses commissions de désignation de candidats aux logements sociaux à tou(te)s les Parisien(ne)s qui le souhaitent.

Les commissions ont lieu le vendredi à partir de 9h au centre administratif Morland. Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.paris.fr

• Un meilleur suivi

Depuis le 1^{er} octobre 2015, le dépôt de la première demande de logement social peut également se faire sur rendez-vous à l'antenne logement du 18^e. Les rendez-vous sont proposés en ligne via www.paris.fr/logementsocial.

RAPPELS UTILES

Qui a droit à un logement social ?

Deux conditions :

- Être de nationalité française ou étranger avec un titre de séjour valable

- Respecter les plafonds de ressources. 80% des Parisiens sont éligibles à au moins un type de logement.

Combien de temps avant d'obtenir un logement social ?

En raison du nombre important de demandes à Paris, le temps d'attente peut être long et le délai varie selon les logements disponibles, votre situation, vos ressources. Attention toute personne qui refuse un logement correspondant à sa situation verra son dossier gelé pendant un an.

Pour toutes informations sur les démarches, pour déposer une demande de logement social ou effectuer un renouvellement : www.demande-logement-social.gouv.fr

ou sur www.paris.fr/logementsocial.

MOBILISÉS POUR AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENT

• LOC'annonces : vous choisissez votre logement social !

Avec LOC'annonces la Ville de Paris propose des annonces d'appartements à louer parmi les logements gérés par les organismes HLM.

Sont proposés des appartements accessibles aux ménages disposant de revenus faibles (loyers compris entre 6€ et 12€ le m²) ou aux classes moyennes (loyers compris entre 12€ et 18€ le m²).

Avec LOC'annonces, c'est vous qui choisissez de postuler pour un appartement parmi une sélection de logements. La Ville de Paris sélectionne ensuite les candidats sur dossier, via la cotation afin de prioriser les demandeurs en toute transparence et équité.

Rendez-vous sur www.locannonces.paris.

Le saviez-vous ? Le logement social est aussi ouvert aux classes moyennes.

Il existe en effet plusieurs types de logements selon les ressources et les niveaux de loyers. Pour plus de mixité sociale, la Ville de Paris varie les types de logements au sein d'un même immeuble ou quartier. Ainsi 80% des Parisiens sont éligibles à au moins un type de logement. Retrouvez les plafonds de ressources sur www.paris.fr



• Louez solidaire : solidarité, tranquillité, rentabilité



Le dispositif « Louez solidaire et sans risque » permet d'améliorer les conditions de vie des familles parisiennes en difficultés hébergées à l'hôtel.

Il apporte aux propriétaires une sécurité en leur garantissant le paiement du loyer, une gestion locative et un accompagnement social de l'occupant, la garantie d'une remise en état, une déduction fiscale de 70% des revenus locatifs.

Ce dispositif vous intéresse ? Contactez le numéro vert 0 800 50 05 45 ou remplissez le formulaire de renseignement en ligne disponible sur www.paris.fr

• Je loue MULTILOC' : lutter contre la vacance des logements

MULTILOC' est un dispositif inédit qui s'inscrit dans la politique ambitieuse menée par la Ville de Paris pour lutter contre la vacance durable des logements à Paris et favoriser l'accès au logement des jeunes actifs et des classes moyennes.

Il repose sur une aide à la mise en location fournie aux propriétaires. En contrepartie, les propriétaires s'engagent à mettre sur le marché leurs biens à un loyer inférieur de 20% aux loyers de référence fixés par le Préfet.



Ce dispositif vous intéresse ? Plus d'infos sur www.paris.fr

POUR UN HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

• Eco-rénovons Paris : Objectif 1000 immeubles !

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Rendre votre logement plus confortable ? Valoriser votre patrimoine ? La Ville de Paris lance un programme exceptionnel d'une durée de 5 ans pour encourager et aider à la rénovation énergétique et environnementale des immeubles d'habitation privés sur tout son territoire. Ce programme démarrera mi 2016. Pour préparer en amont votre candidature, vous pouvez d'ores et déjà vous informer sur www.paris.fr et prendre contact avec un conseiller éco-rénovation de l'Agence Parisienne du Climat en vous inscrivant sur www.coachcopro.paris.



• CIVIGAZ : conseils pour consommer moins et améliorer la sécurité des installations au gaz

Le programme national CIVIGAZ aide les familles à faire des économies d'énergie et à renforcer la sécurité des installations intérieures au gaz.

La Ville de Paris soutient ce programme dans le 18^e, avec GRDF et la Fondation Agir Contre l'Exclusion.

Dès avril des jeunes « Volontaires en Service Civique » effectueront des visites gratuites à domicile (les logements concernés seront avertis par courrier ou affichage) pour discuter avec vous des bons gestes pour consommer moins ; vous conseiller sur l'entretien et la sécurité de vos équipements gaz (chaudière, chauffe-eau, cuisinière, tuyauterie) ; vous remettre un kit d'information.



Les volontaires en Service Civique sont munis d'un t-shirt ou imperméable bleu CIVIGAZ et d'une carte d'accréditation. N'hésitez pas à leur demander si elle n'est pas visible.

FAIRE RECULER L'HABITAT DÉGRADÉ : UNE PRIORITÉ

• Des dispositifs municipaux efficaces pour prévenir la dégradation des immeubles

L'habitat dégradé exige de la réactivité de la part de la Ville de Paris dans l'accompagnement des copropriétés en difficultés. C'est dans ce cadre qu'elle conduit l'Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé (OAHD) qui fournit une assistance à maîtrise d'ouvrage gratuite aux copropriétés dégradées souhaitant réaliser un programme de réhabilitation pérenne de leur immeuble.

Pour le 18^e arrondissement, la Ville a désigné un opérateur spécialisé (URBANIS) qui apporte aux copropriétaires une assistance technique, financière et juridique aux copropriétés et les aide à traiter leurs difficultés de gestion et de fonctionnement via l'Association des Responsables de Copropriétés (ARC).

Ainsi, dans le 18^e arrondissement, 70 immeubles d'habitat privé bénéficient actuellement de l'OAHD 4 (2015-2019).

Pour plus d'information sur ce dispositif, les copropriétés intéressées peuvent se signaler auprès de la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) au 01 42 76 27 12.

Lorsque l'état de dégradation d'un immeuble compromet la sécurité des personnes, la Ville de Paris missionne directement la Soreqa qui traite de l'habitat dégradé, insalubre et dangereux ainsi que de la mise à l'abri des occupants et, si nécessaire, leur accompagnement social.

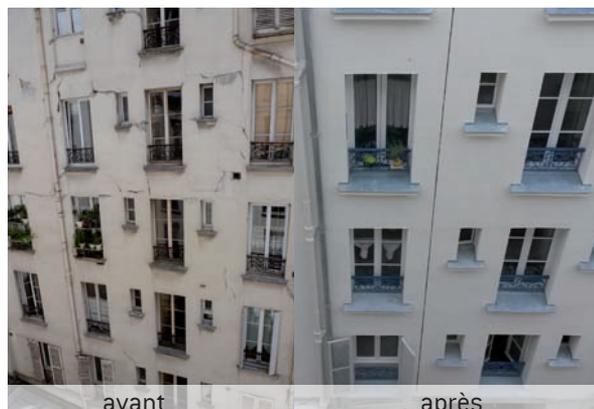
Selon l'état de dégradation des immeubles ou des îlots, la Soreqa peut aussi mettre en œuvre ses prérogatives de puissance publique (préemption, expropriation).

• Votre logement se dégrade ? Des services sont à votre disposition

Retrouvez informations et formulaires de contact sur le site de la mairie du 18^e : www.mairie18.paris.fr

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat –Renouvellement Urbain (OPAHRU) du quartier Belliard Doudeauville, qui s'est terminée le 31 décembre 2015, a été un succès. En 5 ans, Urbanis a accueilli plus de 1 000 personnes et les a accompagnées dans le redressement de leur copropriété.

33 millions d'euros de travaux ont été décidés par les copropriétaires, occupants ou bailleurs, et plus de 16 millions d'euros de subventions ont été sollicités auprès des partenaires financeurs que sont l'ANAH, la Ville de Paris, la Région Ile de France, le CASVP ou les caisses de retraite.



ACCOMPAGNER LES PERSONNES CONFRONTÉES À UN RISQUE D'EXPULSION DE LEUR LOGEMENT

Des difficultés à payer votre loyer ? Réception d'un congé de la part du bailleur ? Signification par un huissier d'un commandement de payer ou de quitter les lieux ?

La perspective de perdre son logement est souvent vécue comme un échec ou une fatalité alors que de nombreuses solutions existent. Face au risque d'expulsion, il faut vite réagir ! Plus vite vous partagerez votre situation, plus effective sera la réponse des services compétents.

Dès les premières difficultés, ayez les bons réflexes ! Faites une demande de logement social ou un recours DALO (Droit à un logement opposable) et contactez les services sociaux de la Ville de Paris.

Vous avez besoin d'un appui ou de conseils juridiques ? L'ADIL et le PAD peuvent vous aider, plus d'infos sur www.mairie18.paris.fr

L'ENCADREMENT DES LOYERS : QUELS SONT VOS NOUVEAUX DROITS ?

Depuis le 1^{er} août 2015, pour les nouvelles locations -meublées ou nues - ainsi que lors des renouvellements des contrats de location en cours, l'encadrement des loyers permet de fixer un loyer annuel de référence selon les catégories de logements et les secteurs géographiques. En cas de surévaluation par rapport à ce loyer (vérification via le site www.referidf.com) il est possible de se retourner vers la commission départementale de conciliation pour obtenir une baisse de loyer.

Enfin avec la signature en juin 2015 d'une charte anti spéculative avec les principaux promoteurs immobiliers parisiens, la Ville et la mairie du 18^e souhaitent lutter contre la surenchère foncière et contribuer au développement d'une offre de logements à prix maîtrisés.

Pour l'encadrement des loyers n'hésitez pas à contacter l'ADIL 75 : www.adil75.org

L'HABITAT PARTICIPATIF

Participatif, partagé, coopératif, groupé, etc. cette forme d'habitat qui prend de l'ampleur partout en France se résume à l'envie de groupes d'habitants, amis ou pas, militants ou pas, de construire leur propre lieu de vie autour de valeurs communes et d'un projet collectif.

Dans un contexte de spéculation immobilière et foncière, d'une offre en logements sociaux limitée et de la disparition de la mixité sociale, l'habitat participatif, dans sa forme coopérative essentiellement, permet d'offrir à des catégories de personnes très différentes des logements à des prix maîtrisés respectueux de l'environnement. Mais l'habitat participatif, cela peut être tout simplement une occasion de se déclarer « auto-promoteurs », de co-construire collectivement des logements à prix coûtants souvent dotés d'aménités originales qui font le ciment du partage (chambre d'amis commune, salle de jeu pour les enfants, laverie etc.). Aujourd'hui, les dispositions légales existent bel et bien pour permettre à ces formes d'habitat d'éclore, en locatif social ou en accession.

Dans le 18^e, un premier projet d'habitat participatif verra le jour d'ici deux ans avec la construction du projet « Tranche de Vie » au 183, rue Ordener porté par le promoteur Amétis et un groupe d'habitants constitué depuis l'appel à projets de la Ville de Paris. Dans cet îlot dense de la rue et dans les contrebas du Sacré Cœur, un jardin partagé avec de l'agriculture urbaine sera accessible aux écoles et associations du quartier et un commerce relevant de l'économie sociale ouvrira.

A Ordener-Possonniers, l'un des grands secteurs du 18^e restant à aménager, un projet d'habitat participatif pourrait présenter l'atout de constituer un groupe de futurs habitants moteurs et impliqués dans la vie du futur quartier à naître. En bref, l'habitat participatif est une autre façon de faire de la ville, mixte, durable et citoyenne.

ÉVÉNEMENT

FORUM HABITAT DU 18^E

Rendez-vous les 3 et 4 mai prochains pour le premier Forum de l'Habitat organisé par la mairie du 18^e et ouvert à tous qui se déroulera à l'auberge de jeunesse Yves Robert (esplanade Nathalie Sarraute).

Pendant 2 jours des professionnels, des institutions et des associations seront présents pour répondre aux questions liées au logement et à la copropriété telles que la mise aux normes de votre logement, les expulsions, l'encadrement des loyers, l'insalubrité, l'accessibilité, l'entretien de l'immeuble, les charges, ou les droits des copropriétaires.

Programme détaillé sur www.mairie18.paris.fr



Mario GONZALEZ

Adjoint au maire du 18^e, chargé des relations entre les locataires et leur bailleur, et de la médiation

INTERVIEW

COMMENT CHANGER DE LOGEMENT SOCIAL ?

La Mairie est très sollicitée par des locataires du parc social qui souhaitent changer de logement. Cette demande est le plus souvent motivée par une suroccupation. Il est important de rappeler que la Mairie n'est pas compétente dans le traitement des demandes de changement de logement, qui relèvent de la seule compétence des bailleurs sociaux. Il faut donc formuler directement sa demande à son bailleur. L'attente des locataires étant trop longue, la Ville de Paris a signé fin 2015 avec les bailleurs et la Préfecture une charte des mutations par laquelle les bailleurs s'engagent à affecter 25 % de leurs logements vacants aux demandes de changement. Pour plus de transparence dans le traitement de ces demandes, elle fixe également un système de cotation qui attribue à chaque demande un nombre de points en fonction de critères objectifs liés par exemple à la composition du foyer. Attention, l'environnement du quartier ne constitue pas un critère.

COMMENT FAIRE REMONTER DES DYSFONCTIONNEMENTS DANS L'ENTRETIEN ET/OU LA GESTION DE SON IMMEUBLE ?

Les bailleurs privés ou sociaux doivent entretenir leur patrimoine et garantir aux locataires une jouissance paisible de leurs logements. Ainsi, lorsque les locataires nous signalent des dysfonctionnements dans leur immeuble, nous veillons, avec les bailleurs, à trouver des solutions partagées et pérennes. Nous travaillons aussi à la valorisation du travail des gardiens, qui constituent un interlocuteur privilégié. De plus, pour être mieux entendus de leurs bailleurs, nous invitons les locataires du parc social à se constituer en amicale. Ils pourront alors contrôler les charges locatives et participer à la concertation locative. Ils bénéficieront aussi de financements pour des projets à visée festive, artistique ou sociale.

La Mairie est aussi à l'écoute des copropriétés. Les copropriétaires sont souvent les premiers à nous signaler la dégradation de leur immeuble, ce qui nous permet d'alerter les services compétents de la Ville et de la Préfecture. Des copropriétaires excédés nous interpellent également sur les nuisances causées par des commerces situés au rez-de-chaussée. Une médiation pourra, dans certains cas, être menée par la Mairie pour faire cesser ces nuisances.



VOS ÉLU(E)S À VOS CÔTÉS



DES NOUVELLES PRATIQUES POLITIQUES : PERMANENCE HORS LES MURS

Eric LEJOINDRE et son équipe d'adjoints viennent devant les habitants rendre compte des actions réalisées et répondre à leurs questions. C'est un moment important de la vie démocratique.

Le 2 avril prochain le thème de cette permanence sera la végétalisation, l'ambiance y sera très 18^e : le dialogue, les éclats de rire et l'échange direct entre les élus et les citoyens seront de mise.

A très vite !

Rendez-vous Boulevard Ornano et Place Mac Orlan de 11h à 14h



CONSEIL DES PARENTS

« C'est un lieu de concertation et de dialogue » explique Violaine TRAJAN : « nous sommes dans une logique de partenariat. ».

Trois fois par an, Violaine TRAJAN, adjointe au maire en charge de la petite enfance, les crèches municipales, collectives et familiales organisent un conseil de crèche réunissant parents délégués, représentants du personnel et Direction de la petite enfance de la Ville.

Il permet de faire émerger des propositions et des initiatives ponctuelles d'intérêt collectif pour participer au bien-être des enfants dans les crèches. Le Conseil des parents est constitué de représentants de parents élus au sein de chaque crèche de l'arrondissement.

A l'ordre du jour, la sortie d'un CD « best of » des crèches, chanté par les enfants des crèches du 18^e, distribué dans toutes les structures de l'arrondissement.



VIVE LES DIPLÔMÉS !

Didier GUILLOT conseiller de Paris en charge de l'enseignement supérieur de la vie étudiante et de la recherche dans le 18^e et Sylviane DEBAIL, présidente du conseil de l'IUT Paris Diderot situé à Pajol ont remis les diplômes universitaires de technologie (DUT) « mesures physiques » le 6 février dernier en mairie devant 250 personnes.

Cette cérémonie a été l'occasion d'apprécier et de partager le devenir de ces « anciens » qui chaque année contribuent à ouvrir les portes de nombreuses entreprises, universités et écoles d'ingénieurs aux futurs diplômés de notre DUT Mesures Physiques. Rappelons que leur réussite contribue au rayonnement de l'université en classant chaque année le DUT parmi les plus demandés au niveau national dans la spécialité.

Bravo aux jeunes diplômés du 18^e.



FOCUS

CHAPPELLE INTERNATIONALE : UN NOUVEAU QUARTIER URBAIN ET LOGISTIQUE POUR UN 18^E PLUS DURABLE

En collaboration étroite avec la SNCF, la Ville de Paris et la mairie du 18^e contribuent au développement urbain par la construction notamment de logements, de bureaux, de commerces ou encore d'hôtels, poursuivant ainsi l'intégration essentielle des voies ferroviaires dans le tissu urbain.

Dans une ville comme Paris où le foncier est aussi rare que cher, l'équipe municipale a montré sa volonté et sa détermination politique. Une grande partie des installations dites de logistique urbaine (entrepôts, voies ferrées installées en périphérie, dans le 18^e) étaient en passe de devenir des friches industrielles, l'évolution des besoins de la ville ne justifiant plus leur existence.

Nous avons décidé de les transformer en secteurs d'aménagement et investi pour y créer de nouveaux quartiers.

PARTICIPATION ACTIVE DES HABITANTS DU 18^E

Présents depuis le début de l'opération, les habitants sont des acteurs à part entière du projet.

La filiale SNCF Espaces ferroviaires et la Ville de Paris ont effectivement eu à cœur d'associer les riverains très en amont de la fabrication du projet. Dès 2009, les comités de suivi ont vu le jour comme instance dédiée avec des représentants d'associations, de conseils de quartier et de simples habitants mobilisés.

Cet organe régulier de dialogue a permis de connaître et de prendre en compte la parole habitante à tous les stades du projet et surtout d'en infléchir certains éléments. La surface des espaces publics a ainsi été augmentée, celle des bureaux diminuée, tandis que la hauteur des bâtiments a évolué pour préserver les vues des logements, existants et à venir. Parallèlement aux comités de suivi, Espaces Ferroviaires a poussé loin la co-production, intégrant même des représentants d'habitants aux ateliers de

conception et aux différents jurys de sélection des architectes.

ROLE DE LA MAIRIE DU 18^E

Aux côtés d'Espaces Ferroviaires, la Ville de Paris porte le projet. À ce titre, elle vérifie la conformité avec les équilibres programmatiques définis par la municipalité et veille au respect des grandes orientations urbaines fixées par le Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris Nord-Est (GPRU Paris Nord-Est).

Ce projet d'aménagement lancé en 2002 s'est donné comme objectif fondamental le désenclavement des quartiers nord-est parisien morcelés par le passage des infrastructures lourdes. Constitué de 11 secteurs, dont Chapelle International, le projet a été étendu en 2013 afin d'intégrer les quartiers avoisinants et les réseaux ferrés Est et Nord, jusqu'à leurs gares respectives. La Ville assure ainsi la cohérence globale du quartier et son articulation avec les projets. Enfin, elle est le garant de la concertation.

C'est une étape très importante qui vient d'être franchie. Avec ce projet, de nouvelles solutions performantes sur le plan économique et environnemental sont proposées.

UN EDIFICE MULTIMODAL DE 40 000 M²

Il est également prévu la construction d'un bâtiment multimodal de 40 000 m² de surface de plancher qui accueillera une pépinière d'entreprises tournée vers la logistique et la mobilité durable, des espaces logistiques en sous-sol, un data-center, des bureaux et centres de formation.

L'infrastructure, reliée à un terminal ferroviaire urbain, sera le point de départ des livraisons dans la capitale en véhicules «propres» (de type électriques, hybrides, etc.).

Sur le toit de l'édifice, seront aménagés par la Ville de Paris :

- 5000m² d'agriculture urbaine (culture sous serre, en pleine terre, ou en bacs).
- 2 terrains de tennis dénormés pouvant accueillir jusqu'à 9 personnes par terrain
- 1 terrain multisport handball et football à 7 pouvant accueillir de 30 à 40 personnes
- des restaurants et potagers urbains

QUELQUES CHIFFRES

Un espace urbain de distribution situé dans le sous sol de l'hôtel logistique

- 15 000m² d'aire de livraison
- 120 postes de recharge électrique
- 1 sol pouvant supporter jusqu'à 1.5 tonne au m²
- 1 data-center de 2200m² (dont une partie pour la Ville de Paris)
- La chaleur sera valorisée pour la serre d'agriculture urbaine, boucle de chaleur locale pour les logements

Espaces tertiaires

- 3725 m² de surface tertiaire constituant la façade de l'hôtel logistique
- Pépinières d'entreprise : Paris&Co, sur la « Logistique Mobilité Urbaine Durable » (10 partenaires, 20 startups)
- Écoles de formation professionnelle pour la logistique
- 1 restaurant solidaire sur 250m² RDC



REGARDS SUR LA VILLE

—

LE 18^E ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES CULTURELLES

Eric LEJOINDRE a confié à Loïc LORENZINI la mission d'accompagner les entreprises culturelles dans le 18^e.

Créateurs d'emploi, vecteurs de croissances et d'attractivité les industries créatives et les commerces culturels sont indissociables du dynamisme de l'arrondissement et de la vitalité de ses quartiers. Interview croisée de deux passionnés.

M18 : QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE 18^E ?

Loïc LORENZINI, conseiller délégué aux entreprises culturelles et économie de la culture à la mairie 18^e : C'est un arrondissement cosmopolite associé à une histoire artistique puissante. Les initiatives sont nombreuses, le tissu associatif est dense et les entreprises entrepreneuriales et lieux de formation nombreux. Nous comptons des partenaires comme CLARA, des équipements culturels et des porteurs de projets de grande qualité. Le 18^e dispose d'atouts pour développer un environnement propice à l'économie culturelle. On voit de très beaux projets prendre forme comme le Hasard Ludique, d'autres qui se renforcent comme le MILA, cluster d'entreprises autour des musiques électroniques.

M18 : QUELS ATTACHEMENTS AVEZ-VOUS AU 18^E ?

Christophe, gérant du vidéo club de la Butte : J'ai toujours habité le 18^e. J'y ai mes souvenirs d'enfance. Abbesses et Grande Carrière étaient à l'époque des quartiers composés d'artisans, d'employés, d'ouvriers et de commerçants. Aujourd'hui, il s'est embourgeoisé et les ateliers se sont transformés en loft... Mes parents animaient la section 18^e des éclaireurs(ses) de France (mouvement mixte et laïque) qui regroupait plus de 300 gamins à l'époque. J'ai été baigné à la fois dans un environnement culturel et associatif cher à cet arrondissement.

M18 : QUEL EST LE CHAMP D'ACTION DE VOTRE DÉLÉGATION ?

Loïc LORENZINI : C'est une délégation nouvelle. Elle est à l'interface de la culture et de l'entrepreneuriat, ce qui en fait sa richesse. Je souhaite renforcer l'empreinte artistique de l'arrondissement et en même temps en faire un levier d'activité, d'emploi local et d'animation. Il s'agit de faire connaître aux adolescents et aux jeunes adultes des métiers et des parcours professionnels nouveaux. Je souhaite stimuler les synergies entre les librairies, les disquaires, les galeries, les éditeurs, etc., pour donner plus de visibilité à leur activité.

M18 : QUELLE A ÉTÉ VOTRE MOTIVATION À L'OUVERTURE DU VIDÉO CLUB ?

Christophe : Le Vidéo Club de la Butte a été créé en 1979, un des premiers de France, c'est d'ailleurs plus une vidéothèque qu'un vidéo club. C'était un lieu que je fréquentais quand j'étais ado. Je suis musicien de formation et j'ai toujours voulu transmettre ma passion pour les musiques et le cinéma. On propose à la fois des films d'auteurs, des films étrangers mais également des comédies de notre sélection. On souhaite de façon ludique ouvrir des horizons, fouiller les genres artistiques quel que soit les styles. Notre rôle est d'orienter et de conseiller nos clients.

M18 : QUELS LIENS ENTRETIENEZ-VOUS AVEC VOS CLIENTS ?

Christophe : On est très proche. On connaît leur goût parce qu'on prend le temps de parler. Deux à trois générations de la même famille peuvent se côtoyer dans le magasin. Il y a une confiance forte avec les parents qui nous confient le choix des films pour leurs enfants. Nous sommes très disponibles, ouvert 7j/7, 365j/an, même le jour de Noël ! Les clients savent qu'ils trouveront un lieu ouvert. Des clients passent parfois la tête pour venir discuter des nouveautés, regarder les nouvelles jaquettes ou se remémorer des souvenirs de film. On compte également dans notre clientèle des étudiants de la FEMIS et puis des professionnels du cinéma comme Olivier Treiner, Antares Bassis ou Michel Gondry. On prend régulièrement des stagiaires du lycée professionnel tout proche. Des mondes différents se côtoient ici, c'est ce que j'aime.

M18 : QUELLES SONT VOS ACTIONS ?

Loïc LORENZINI : Depuis 2 ans, je rencontre des partenaires privés et associatifs à l'écoute de leurs attentes et de leurs projets. Nous lancerons prochainement un réseau de l'entrepreneuriat culturel qui je l'espère se déclinera vite en réalisations concrètes. Nous allons en lien avec le forum de l'emploi qui existe déjà mettre l'accent sur les métiers de l'entrepreneuriat culturel.

M18 : COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'AVENIR DE VOTRE ACTIVITÉ ?

Christophe : C'est très difficile économiquement, même si les éditeurs ont fait des efforts en abaissant le prix des dvd. L'enjeu est de réussir à faire sortir les gens de chez eux. Les plates-formes de téléchargement nous ont fait très mal. Malgré cela on résiste !

M18 : QUELS SONT VOS NOUVEAUX PROJETS ?

Christophe : On développe un coin vente de dvd, on vend également des affiches de film. On souhaiterait faire des projections, ce qui demande un investissement matériel et l'acquisition des droits de projection. On va prochainement lancer l'Association des « Amis du Vidéo Club de la Butte ». On voit bien que nos clients sont très attachés à nous. Le lendemain des attentats de novembre 2015, on a fait 200 locations de dvd en une journée, et cela pendant une semaine. Les gens ont eu besoin de sortir de chez eux, de discuter, de se sentir en sécurité. On est un lieu identifié, les gens comptent sur nous, souvent ils nous disent « vous ne pouvez pas fermer » ! Mais cela ne suffit pas. Nous devons demain trouver des idées et des moyens pour continuer d'exister.

M18 : COMMENT INTERVENIR POUR AIDER LE VIDÉO CLUB DE LA BUTTE ?

Loïc LORENZINI : Pour des raisons de concurrence, il est très difficile d'intervenir auprès d'un commerce. Il faut regarder du côté des aides Régionales ou de l'Etat pour l'emploi ou la formation. De plus, s'agissant d'un bail privé les organismes publics partenaires n'ont pas de marges de manœuvre. En revanche, des accompagnements existent pour aider les commerces à passer au numérique. La mairie peut également être partenaire d'événements ponctuels dans le cadre de projets collectifs d'animation.

Vidéo Club de la Butte

49, rue Caulaincourt

01 42 59 01 23 - labuttevideo@noos.fr

Ouvert tous les jours de 14h à 23h



TRIBUNES POLITIQUES

L'AÎNÉ DES « 4 MOUSQUETAIRES »

S'EN EST ALLÉ

Député de Paris de 1967 à 1968 et de 1981 à 1986, conseiller de Paris de 1971 à 1989 et de 1995 à 2001 et Sénateur de Paris de 1986 à 2004, fondateur et plume de l'hebdomadaire socialiste l'Unité, président du groupe PS au Sénat, voix de France Inter, journaliste au service politique du Monde, à Libération, écrivain reconnu et auteur de plusieurs écrits sur l'histoire politique contemporaine... notre ami Claude Estier s'est éteint le 10 mars dans sa 91^e année.

Le 18^e et Paris perdent une figure emblématique de leur histoire.

C'était l'ainé, celui qui a créé la « bande des 4 » avec Daniel VAILLANT, Lionel JOSPIN et Bertrand DELANOË. Calme, élégant, modeste, empreint de dignité et d'ouverture vers les autres, vous l'avez croisé dans les rues du 18^e qu'il aimait tant, le 18^e populaire, amical et coloré.

Claude ESTIER était un ami du genre humain, ami de Paris, ami des gens de gauche, des socialistes, du militantisme et de l'exigence qu'appelle notre inlassable combat pour le progrès et l'intérêt général.

Attaché à son quartier de la Porte de Saint Ouen, des Grandes Carrières, son fief, c'est lui, le premier qui a fait basculer sa circonscription à gauche en 1967.

Il était de tous les combats politiques, de toutes les campagnes, de tous les projets. Heureux de l'élection de François MITTERRAND et de celle de François HOLLANDE, de l'arrivée à Paris de Bertrand DELANOË et d'Anne HIDALGO, fier de la victoire de Daniel VAILLANT en 1995 qui était pour beaucoup aussi la sienne, il ne cherchait pas la gloire ou les places pour lui-même. Il faisait fi des courants s'ils n'étaient pas d'idées : il chérissait avant tout l'unité, l'idée de la gauche et son rassemblement.

Pour nous, élus socialistes du 18^e arrondissement, Claude ESTIER était et restera un exemple : celui du courage, celui du respect des autres, celui qui rend responsable.

Le Groupe des élu-e-s PS, PRG et apparenté(s) :
Maya AKKARI, Felix BEPPO, Claudine BOUYGUES,
Jean-Bernard BROS, Evelyne DAMS, Philippe DARRIULAT,
Jean-Philippe DAVIAUD, Cédric DAWNY, Dominique DEMANGEL, Myriam EL KHOMRI, Afaf GABELOTAUD, Mario GONZALEZ, Didier GUILLOT, Catherine LASSURE, Eric LEJOINDRE, Gilles MENEDE, Michel NEYRENEUF, Caroline NEYRON, Sarah PROUST, Carine ROLLAND, Violaine TRAJAN, Daniel VAILLANT

NON À LA LOI EL KHOMRI

La loi portée par la ministre du Travail, Madame EL KHOMRI, est une attaque sans précédent contre les salariés. Contrat de travail fragilisé, durée du temps de travail allongée, permis de licenciement, limitation des sanctions aux prud'hommes, etc.. Tout ce que le MEDEF avait révé, M. VALLS, M. EL KHOMRI et F. HOLLANDE lui servent sur un plateau.

L'inversion de la hiérarchie des normes, le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif, l'augmentation du temps de travail ou encore la modification de la législation relative aux situations de licenciements économiques ne peuvent apporter de solution au problème du chômage mais au contraire risque de l'amplifier, et renforcer la précarisation des salarié-e-s en facilitant les licenciements.

La riposte ne s'est pas fait attendre. Une pétition en ligne « Loi travail : non, merci ! » a recueilli plus d'un million de signatures pour demander le retrait de ce texte, dont notamment 6000 dans le 18^e. Les manifestations du 9 mars avec 500 000 personnes dans la rue ont commencé à faire reculer le gouvernement.

Habitants et travailleurs dans l'arrondissement, cette loi nous concerne :

- le 18^e arrondissement compte le taux d'emplois précaires le plus élevé de Paris (13,8%),
- 18 % des familles vivent sous le seuil de bas revenu,
- une personne ayant entre 15 et 65 sur dix est demandeuse d'emploi, et que deux tiers de ces personnes le sont depuis plus d'un an,
- le chômage touche particulièrement les jeunes puisque que 22 % des demandeurs d'emploi de notre arrondissement ont moins de 25 ans
- le chômage ne cesse de croître (d'environ 3 % chaque année) ce qui a des conséquences désastreuses pour le lien social et le vivre ensemble dans notre arrondissement ;

Mobilisons-nous. Cette loi ne doit pas passer !

Les élu-e-s PCF-FDG du 18^e arrondissement (Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENEC, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) peuvent vous recevoir à leur permanence le vendredi matin en prenant RDV au 01 53 41 18 75

NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT UNE RESSOURCE

40 à 60% de chaque poubelle sont composées de déchets alimentaires ou bio-déchets, et en Ile-de-France, 2 millions de tonnes en sont collectés par an. La restauration, à elle-seule, en génère 350 000 tonnes, dont 70% concentrés sur Paris et la petite couronne.

Ces chiffres nous alertent à l'heure où la Ville de Paris a décidé de s'engager dans une démarche de réduction drastique des déchets sous l'égide d'Antoinette GUHL, adjointe écologiste à la Maire de Paris en charge de l'économie circulaire.

Non concerné par la loi qui impose aux cuisines centrales des établissements scolaires générant plus de 10 tonnes de bio-déchets de les trier, de les collecter à part et de s'assurer de leur valorisation, le 18^e a pourtant décidé d'aller au-delà. A l'initiative des écologistes, la Caisse des écoles a lancé une expérimentation sur six écoles pendant trois mois.

Les restes des repas des élèves ont ainsi permis de collecter et de retraiter 6,4 tonnes de déchets, produisant 387m³ de biogaz et 6 tonnes d'engrais azoté redistribués aux agriculteurs franciliens. Démarche utile pour nos poubelles mais aussi éducative pour nos enfants : elle a permis de les sensibiliser au gaspillage alimentaire et au tri.

Gaspiller n'est pas une fatalité quand transformer des bio-déchets constitue une ressource. Solidaire, cette démarche s'inscrit dans notre volonté de favoriser les entreprises sociales dans nos marchés publics, la Caisse des écoles ayant choisi Moulinot Compost, déjà titulaire d'un même contrat dans le 2^e arrondissement sous l'impulsion de son Maire écologiste J. BOUTAULT.

Frédéric BADINA, Galla BRIDIER, Philippe DURAND, Pascal JULIEN, Loïc LORENZINI, Douchka MARKOVIC, Sandrine MEES, Ana VERISSIMO.

Permanence : 11h - 13h, chaque 1^{er} samedi du mois au 5, rue Brisson (PC3-bus 60 : Porte Montmartre)

SAUVONS NOS ÉCOLES PARISIENNES

La nouvelle carte scolaire prévoit la fermeture de 87 classes à Paris. La suppression de classes dans notre capitale est particulièrement préoccupante à l'heure où l'école de la république a plus que jamais besoin d'être renforcée, valorisée, sacralisée. L'éducation pour tous, l'apprentissage des fondamentaux pour chacun sont les conditions indispensables pour que la réussite scolaire joue de nouveau son rôle d'intégration et d'ascenseur social.

Or, dans notre arrondissement, ce sont le collège Daniel-Mayer ou encore les écoles des rues Cugnot, de l'Évangile, de la Guadeloupe, Charles-Hermite et de Torcy qui risquent de voir disparaître des classes alors même que les élèves de ces établissements ont besoin d'être davantage soutenus. Il aura fallu la mobilisation des parents d'élèves pour que l'école Guadeloupe dans le XVIII^e, où sont scolarisés 210 élèves dont 36 en situation de handicap intégrés dans des classes banales, un cas unique à Paris, soit finalement épargnée.

Au regard des violences qui ont eu lieu ces derniers mois entre bandes dans plusieurs collèges du XVIII^e et du XIX^e, il est difficile de comprendre la baisse des moyens dévolus aux élèves de nos quartiers. Supprimer ces classes dans notre arrondissement, c'est renforcer les inégalités sociales.

L'éducation est la mère des réformes. C'est l'avenir de nos enfants. La recherche de l'excellence et la récompense du mérite à l'école sont une chance et un devoir pour notre république.

Pierre-Yves BOURNAZEL (président du Groupe), Fadila MEHAL, Christian HONORE, Elisabeth BOYER, Michel LANGLOIS, Martine de BONNEUIL, Pierre LISCIA, Valérie MOUZANUIK, Laurent QUEINNEC élus du Groupe Républicains et Citoyens Indépendants.

Permanences en mairie du 18^e arrondissement tous les vendredis de 13h30 à 15h sans rendez-vous



Vous aussi, posez vos questions

 /Mairie18e
 @Mairie18Paris
 mairie18@paris.fr

QUESTIONS D'HABITANTS

Question de Miliane, 36 ans :

« Comment s'est passé l'évacuation du camp de roms situé Boulevard Ney, où sont-ils relogés ? »

LA RÉPONSE DE GÉRALD BRIANT



Adjoint au maire chargé des affaires sociales, de l'hébergement d'urgence et de la lutte contre les exclusions

L'évacuation par la Préfecture de Police, demandée par SNCF Réseau propriétaire du terrain, du campement rom présentant de graves risques d'incendie et des conditions sanitaires déplorables, a concerné une centaine de personnes. Ces familles prises en charge ont été relogées sans aucune limite de durée dans des hôtels de la région parisienne où elles bénéficient d'un suivi social pour leurs démarches en particulier d'accès au droit. La mairie du 18^e est intervenue pour que les familles ayant des enfants scolarisés ou des personnes suivies pour des soins à Paris soient hébergées à proximité du 18^e pour maintenir les liens avec elles. Des places en hébergement hôtelier étaient prévues pour tous les occupants du bidonville. La mairie du 18^e est favorable à expérimenter le projet des « bâtisseurs de cabanes » consistant à créer un village d'insertion sociale composé de 4 à 5 logements construit par les habitants eux-mêmes dans notre arrondissement leur garantissant une stabilité locative.

Question de Rodrigue, 54 ans :

« Il y a beaucoup d'encombrants dans la rue, que faire ? »

LA RÉPONSE DE GILLES MENEDE



Adjoint au maire chargé de la propreté

Ces incivilités sont traquées par les services de ramassage des encombrants de la Division Locale de Propreté du 18^e, qui traitent quotidiennement entre 150 et 200 RDV pour des encombrants déclarés et autant d'encombrants sauvages sur la voie publique. Elles sont également sanctionnées par les inspecteurs de verbalisation, qui dressent des PV désormais à hauteur de 68€ minimum. Mais la propreté de nos rues, c'est la citoyenneté, c'est l'affaire de tous !

Aussi les Parisiens ont la possibilité de signaler la présence de ces objets encombrants en appelant au 39.75, ou au 01.53.09.22.60. L'enlèvement sera alors réalisé dans les meilleurs délais. Enfin, afin de mieux organiser en amont les tournées de ramassage des encombrants, la Ville de Paris a mis en place un service d'enlèvement sur RDV (www.paris.fr) où les Parisiens indiquent le lieu et la date de RDV, la nature des objets déposés, et sont informés par email de la prise en compte et du traitement de la demande. C'est grâce aux services de la Propreté, et avec le concours de tous que nous améliorerons notre cadre de vie.

Question de Dominique, 38 ans :

« Sectorisation et fermetures de classes que peut faire une mairie d'arrondissement ? »

LA RÉPONSE DE PHILIPPE DARRIULAT



Adjoint au maire chargé des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs

Bien que les écoles publiques comptent 2000 enfants de moins, la dotation n'a pas cette année été impactée à Paris. Pourtant, le programme de l'Académie de Paris cette année est de renforcer les brigades de remplacements (pour un remplacement plus rapide des enseignants) et de développer de nouveaux dispositifs pédagogiques nécessitant mathématiquement la fermeture de classes dans des écoles jugées en sous effectifs.

Si ces objectifs peuvent être justifiés, le Maire du 18^e veille à ce que les fermetures soient étudiées avec prudence pour s'adapter au contexte local, ne pas déstabiliser les équipes ou entraver l'intérêt des enfants. De plus, les nouveaux dispositifs ne sont efficaces que si les enseignants veulent s'en saisir.

Dans le 18^e, l'Académie propose de supprimer 10 postes d'enseignants, compensés parfois par la mise en place d'enseignants issus de dispositifs nouveaux.

De premiers échanges ont eu lieu entre le directeur académique et la mairie du 18^e ; ils ont permis d'abandonner un certain nombre de mesures. Nous continuerons bien sûr à défendre les intérêts des enfants du 18^e.



VÉGÉTALISONS
NOTRE 18^e

VÉGÉTALISONS NOTRE 18^E

Dans un Paris dense et minéral, la nature en ville est devenue, au fil des années, une demande récurrente des parisiens. Plusieurs initiatives comme « Du Vert près de chez moi », le « budget participatif » ou le « permis de végétaliser » permettent d'impliquer les habitants dans la végétalisation de leur cadre de vie.

La mairie du 18^e a lancé en octobre 2014 un premier appel à projet, « Végétalisons notre 18^e ». Plusieurs projets ont été menés grâce à l'implication des habitants pour améliorer l'espace public. Quelques exemples comme le 54, rue simplon, impasse Robert, 63, rue Duhesme ou le 17 rue Jean Cottin illustrent ces initiatives à portée de tous.

Pour 2016, la mairie du 18^e relance cette démarche en poursuivant les objectifs suivants :

- Végétaliser l'espace public
- Améliorer et se réapproprier l'espace public
- Impliquer les habitants du 18^e et développer le lien social

Sur la base d'un projet collectif, la mairie du 18^e peut apporter un financement. Une lettre de cadrage précise les modalités de réponse et notamment les pièces à joindre. Elle est disponible en mairie d'arrondissement.

Pour cette nouvelle édition, nous invitons les porteurs de projet à s'associer avec une structure associative afin de recevoir les fonds.

Les dossiers sont à rendre au plus tard le vendredi 6 mai.

VÉGÉTALISONS NOTRE 18^E, COMMENT ÇA MARCHE ?

• Qui ?

Tout collectif de personnes physiques et/ou toute association (18^e et hors 18^e) souhaitant participer à la végétalisation du 18^e

• Quoi ?

Toute installation originale conçue et fabriquée collectivement par/avec des habitants du 18^e et qui accueille de la végétation

• Comment ?

Les porteurs du projet peuvent envoyer l'ensemble des pièces demandées (détails des pièces sur www.mairie18.paris.fr) par courrier ou par e-mail avant le 6 mai 2016 :

- M. le Maire du 18^e

Végétalisons notre 18^e

1, place Jules Joffrin 75018 Paris

ou

- vegetalisonsnotre18@paris.fr

Objet : AAP VN18 (En mettant en pièce jointe pdf / word les pièces demandées).

MAIRIE PRATIQUE

Mairie du 18^e

18^e
MAIRIE

01 53 41 18 18

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS cedex 18

M^e Jules Joffrin, ligne 12

Bus : 31, 60, 80, 85, Montmartrobus

Stations Vélib' N° 18025, 18021,

18030, 18016

> Service enfance

Rez-de-chaussée haut

Pour le Relais Info Famille (RIF) : horaire spécifique le jeudi 14h-19h30

> Service Élections

Rez-de-chaussée haut

> Service État-Civil

2^e étage, aile B, Bureau 207

Décès : 2^e étage, aile B, Bureau 208

Mariages : 2^e étage, aile B, Bureau 209

> Service des Affaires Générales

et Recensement de la Population

3^e étage, aile B, Bureau 310

> Caisse-Régie

1^{er} étage, aile B, Bureau 103

Lundi - vendredi : 9h30-12h et 14h-16h30

> Caisse des Écoles

Rez-de-chaussée haut

> Antenne logement

1^{er} étage, aile B

Accueil, inscriptions des demandes de logement social et renouvellement.

Les démarches liées à la gestion de votre dossier de demande de logement social. www.demande-logement-social.gouv.fr

> Tribunal d'Instance

Greffe du tribunal : rez-de-chaussée, aile A

Tél : 01 49 25 83 25

[appel jusqu'à 16h]

Lundi et vendredi : 9h-12h30

et 13h30-16h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h-16h

Salle d'audience : rez-de-chaussée haut, aile A



ERIC GODO : LE SENS DE L'ENGAGEMENT

Il est de par le monde des êtres dont la vie est guidée par l'action et le don de soi au service des autres. M 18 en a rencontré un avec bonheur, c'est Eric GODO un homme de 43 ans à l'allure sportive, au regard clair et franc et qui se montre enthousiaste et déterminé dès ses premiers mots. Eric est employé à une antenne de Pole emploi du 18^e, boulevard Ney, au service indemnisation. Et le soir il rejoint l'antenne de la protection civile du 18^e. « *Comme ça la boucle est bouclée* » nous dit-il avec un large sourire.

Cette antenne de taille moyenne compte une trentaine de bénévoles « *il y règne une ambiance très familiale* »

souligne Eric qui ajoute « *nous avons une devise : du plaisir mais sérieusement* ».

Les différentes actions de la protection civile sont importantes tant elles créent du lien avec des populations en difficulté et tant elles viennent renforcer toutes les actions engagées par la municipalité. Eric nous rappelle avec insistance que depuis

trois ans ses collègues et lui sillonnent l'arrondissement « *avec un véhicule premiers secours offert par la réserve parlementaire du député Daniel VAILLANT* ».

« *Ce que j'aime avant tout ce sont les maraudes pour aller à la rencontre des SDF* » « *J'aime être en contact avec les gens dans la rue, c'est un échange intéressant qui fait du bien à nous autant qu'à eux. On distribue des produits d'hygiène, des vêtements* » ; « *vous savez un regard sympathique, un sourire en retour, c'est beaucoup plus que de l'argent* ». Eric enchaîne « *Selon les circonstances, on travaille avec d'autres structures comme l'association Robin des rues pour des maraudes et le Samu Social qui par temps de grand froid nous prête une voiture et ainsi*

nous parcourons l'arrondissement pour inviter les SDF à ne pas passer leurs nuits dehors ». Au cours de notre entretien Eric tient à nous rappeler le tragique incendie de la rue Myrha en 2015 où il a ouvert le local de la protection civile du 18^e aux habitants sinistrés leur permettant ainsi de se mettre en contact avec la mairie pour les logements.

« *Nous sommes un relais d'information pour la Mairie* » nous dit Eric avec fierté. Comme il tient à évoquer l'attentat du centre commercial casher à la porte de Vincennes quand il a été sollicité en urgence par le préfet et qu'il s'est retrouvé sur place après trente minutes pour recueillir

et reconforter des otages et autres personnes traumatisées.

« *Heureusement j'ai appris à canaliser le stress* » nous confie Eric.

Enfin Eric ne saurait clore notre entretien sans nous dire sa fierté à former en lien avec d'autres associations de la goutte d'Or, des bénévoles pour donner des soins de premiers secours. Ces

formations diplômantes ont lieu chaque dernier dimanche du mois. C'est là encore une façon de créer du lien et de permettre un meilleur exercice de la citoyenneté si chère à notre équipe municipale.

Quand Eric nous raconte ses différentes actions avec la protection civile nous percevons la force et la grandeur de son engagement du matin au soir au service des accidentés de la vie. Mais il n'est pas le seul de la famille Godo ; son fils aîné l'accompagne maintenant dans ses tournées et son épouse est quant à elle militante associative dans le 18^e, voilà une famille qui mérite notre admiration.